France : inquiétude face à l'ampleur des demandes d'asile d'Albanais

29/12/2016 à 13h10

Les ressortissants des Balkans, rarement éligibles au statut de réfugié, fragilisent un dispositif déjà saturé

Plus nombreux que les Syriens ou les Afghans, les Albanais sont les premiers demandeurs d'asile dans l'Hexagone en 2016. Entre janvier et fin novembre, 5 700 d'entre eux ont sollicité une protection de la France, devançant les ressortissants des pays en guerre… et compliquant la gestion des demandes d'asile, alors que le dispositif français est nettement sous-dimensionné pour faire face à la crise migratoire.

Les Syriens arrivent en deuxième position avec 5 520 dossiers déposés sur la même période, suivis des Afghans (5 466) et des Soudanais (5 140). Ces quatre nationalités constituent plus d'un quart des 77 662 enregistrements des onze premiers mois de 2016, et ce classementdevrait se maintenir sur l'intégralité de l'année compte tenu de la courbe des arrivées des Balkans. En effet, les 293 demandes d'asile mensuelles déposées par des Albanais au premier trimestre ont été multipliées par trois au fil des mois pour arriver à 973 en novembre.

Or **cette hausse globale de 93 % entre les onze premiers mois de 2015 et la même période en 2016 pourrait n'être qu'un début**, si l'on en croit une note diplomatique que *Le Monde* s'est procurée. Signé le 9 décembre de la main de l'ambassadeur de France à Tirana, Bernard Fitoussi, ce brief intitulé « Poussée migratoire albanaise à destination de la France », adressé notamment au ministre de l'intérieur,

conclut que « ***cette situation pourrait s'aggraver*** » **encore dans les mois à venir avec la mise en œuvre d'une loi limitant les contrôles des sorties d'Albanie**

(…)

Le Monde